

LA PLATE-FORME



VOLUME 5 AVRIL 2013

Mot du maire

Une citoyenne m'a, sans le savoir, suggéré le présent mot du maire. M. le maire, m'a-t-elle dit, qu'est ce que vous pouvez faire pour que les gens qui ont quitté le village pour la ville nous reviennent? La question ainsi posée par une personne dont l'âge avancé -un peu plus de 80 ans- méritait une réflexion sérieuse sur les changements et l'évolution de notre communauté.

Depuis plusieurs années la population de Sainte-Rose est demeurée relativement stable. En 2002, la municipalité comptait environ 405 citoyens et citoyennes, résidents permanents. En 2007, c'est avec grande surprise que le MAMROT nous informait des statistiques de la population. Nous avons atteint 460 habitants. Surprise? Certes!

Le décompte des nouveaux arrivants, le taux de natalité et les départs par décès ou exode ne laissent pas croire à une croissance démographique aussi rapide. Soulignons que les statistiques officielles nous viennent du recensement fédéral de l'état de la population aux années 01 et 06 de chaque décennie. Que s'est-il vraiment passé dans la compilation des données statistiques? Nous n'avons pas de réponse à cette question...

En février dernier, le même ministère nous informait qu'au résultat du recensement de 2011, l'état de la population de Sainte-Rose était revenu à 415 habitants. Pourtant, rien ne laisse croire à un déclin aussi important de la population. Il est vrai, comme me le faisait remarquer

mon interlocutrice, qu'il y a eu des départs vers la ville de citoyens âgés voulant s'assurer une sécurité en se rapprochant des services de santé de proximité qu'offre le milieu urbain. Il y a encore ceux qui rejoignent les enfants installés en ville. Nous comprenons toutefois encore moins les soubresauts des données statistiques puisque les départs ont été comblés par de nouveaux arrivants et même une poussée du taux de natalité. Nous reviendrons ultérieurement, dans le prochain numéro de la Plate-forme, sur les conséquences des variations étonnantes des données statistiques...

Je ne sais pas si j'ai eu les mots rassurants pour l'état de nostalgie que me présentait Mme Brigitte? En effet, je n'ai pas trouvé meilleur argument que de dire qu'il s'agit là d'un phénomène d'une société qui change, qui évolue, qui se renouvelle et que la meilleure manière d'accepter le changement, c'est de le vivre pleinement en accueillant chaleureusement les nouveaux arrivants, en facilitant leur intégration comme citoyen de Sainte-Rose et en allant saluer, avant qu'ils quittent, ceux et celles qui ont fait un choix, souvent douloureux, d'un départ. Et, c'est sans oublier de les inviter à nous rendre visite à l'occasion.

Le scénariste Pierre Gauvreau, auteur d'un film ethnologique merveilleux de l'évolution de la société québécoise, aurait fait dire à l'un de ses personnages :
«C'est ça la suite du monde».

Laurent Thibeault, maire

Chroniques d'information municipale

Une deuxième tour de télécommunication

C'est maintenant officiel, une deuxième tour de télécommunication sera installée sur le territoire de la municipalité de Sainte-Rose. C'est par l'ancien chemin du Petit lac Saint-Germain que les travaux devraient débiter ce printemps. Cette tour est essentielle afin de couvrir plus efficacement les territoires des municipalités de Sainte-Rose et de Saint-Fulgence dans le but d'améliorer la réception de la téléphonie cellulaire et internet.

Le conseil municipal a consenti le versement d'une subvention annuelle pour une période de cinq ans. Le montant versé correspond à la taxe municipale sur cette infrastructure de télécommunication.

Une entente imminente pour le service d'incendie

Le schéma de couverture de risques incendie adopté par la MRC du Fjord et chacune des municipalités membres, prévoit la conclusion d'échanges de service entre municipalités voisines. Le comité incendie de la MRC du Fjord est donc chargé de voir à la mise en oeuvre des différents éléments du schéma. Présentement, un professionnel et les préventionnistes de la MRC ont proposé à la municipalité de Sainte-Rose des modèles de projets d'entente à soumettre à la municipalité de Saint-Fulgence. Nous espérons ainsi conclure une entente formelle avant l'été. Déjà, depuis quelques temps, nous avons établi une excellente collaboration avec notre municipalité voisine.

L'aire protégée de la rivière Sainte-Marguerite

Le gouvernement du Québec n'a toujours pas adopté le décret permanent relatif à l'aire protégée de la Rivière Sainte-Marguerite. Dans le rapport du BAPE (*Bureau des audiences publiques de l'environnement*) les commissaires, donnant suite aux audiences de l'automne dernier et au mémoire déposé par la municipalité, ont recommandé au ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de s'entendre avec la municipalité de Sainte-Rose au sujet de l'exclusion du territoire du Lac Résimond de l'aire protégée.

Les autorités du ministère nous ont informé par lettre qu'elles étaient désireuses de nous rencontrer à ce sujet. De plus, nous maintenons notre demande d'avoir la responsabilité de gestion de l'aire protégée. Dans notre mémoire, nous estimions que notre municipalité était la mieux placée pour assurer cette responsabilité.

(*une affaire à suivre...*)

La plage du lac Résimond

Parlant du Lac Résimond, nous avons déjà informé la population que le terrain, sous bail emphytéotique, a été transféré par le ministère des Ressources naturelles à la municipalité de Sainte-Rose. Évidemment, cela nous confère également des responsabilités d'entretien et de bonne garde de cette propriété. Nous prévoyons appliquer à certains programmes d'aide financière aux infrastructures communautaires afin de procéder à des aménagements appropriés. Les utilisateurs du site peuvent aussi contribuer à l'entretien en se préoccupant de tenir l'endroit propre.

Annexion du canton Durocher

Nous poursuivons nos démarches dans ce dossier d'agrandissement du territoire de la municipalité. Le canton de Durocher, situé à l'est de la municipalité, était, en 1942, inclus dans le territoire de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima. Toutefois, les autorités municipales de l'époque n'avaient pas cru nécessaire d'inclure ce territoire en raison d'absence d'une route carrossable. Nous avons rencontré les autorités régionales du MAMROT, (ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire) qui nous assurent d'une bonne collaboration dans ce dossier. Quant à la MRC, puisque ce canton fait partie des TNO, (*territoires non organisés*) nous aurons également à obtenir une collaboration de l'ensemble des maires. Sans présumer de résultats, le dossier chemine également positivement.

Acquisition du lot intramunicipal, (lot 12, de l'Anse-d'en-haut)

Le comité multiressources de la MRC du fjord-du-Saguenay devrait se prononcer favorablement pour recommander au conseil des maires de mai prochain, la cession à la municipalité de Sainte-Rose du lot 12, rang C du Canton Saint-Germain. Ce lot public, isolé des autres lots intramunicipaux deviendrait un parc municipal de conser-

vation. Il est contigu au terrain de la Plate-forme, propriété, depuis 2004, de la municipalité. (à suivre...)

Le sentier de motoneige de calibre international

Il est connu que la municipalité de Sainte-Rose sera du parcours du sentier de calibre international de la motoneige. Soulignons que la MRC est gestionnaire d'une subvention de plus de deux millions de dollars fournis par l'Agence de développement économique du Canada afin de réaliser ce sentier. Or, Mme Annie Girard, conseillère municipale, est chargée de faciliter la réalisation d'importants travaux sur notre territoire. Les discussions ont eu cours avec certains propriétaires privés, la MRC et le ministère des Transports. Le dossier avance rondement et nous espérons des ententes pour bientôt.

Modification au territoire du parc Saguenay

Le ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) propose des modifications au territoire du Parc du Fjord-du-Saguenay. Les modifications, pour le territoire de Sainte-Rose, consistent surtout à établir formellement les limites du parc en réduisant cesdites limites dans les secteurs du Cap au Leste, des chemins de l'Anse-à-la Mine et du Tableau.

Dans l'ensemble, le parc agrandira son territoire d'un peu plus de 10 kilomètres carrés, principalement dans le secteur des dunes de Tadoussac. À compter du 16 avril 2013, la présentation vidéo du projet sera disponible sur le site web du Ministère, et vous pourrez acheminer vos questions à cette adresse :
fjord.saguenay@mddefp.gouv.qc.ca.

En consultant le site Web du ministère, les cartes et les descriptions techniques sont présentées en détail. Il y aura séances d'informations le 16 et 17 avril prochain à Rivière Éternité et Tadoussac. Les audiences publiques du BAPE sont prévues pour l'automne prochain. Considérant qu'il n'y a pas de modifications majeures sur le territoire de Sainte-Rose, la municipalité ne présentera pas de mémoire.

Des travaux à venir pour la municipalité

Grâce à une subvention du gouvernement fédéral sur les infrastructures municipales par le fonds du retour de la taxe d'accise, nous disposons d'un montant d'un peu plus de 424 000\$ pour réaliser des travaux. Mentionnons que

le temps que le gouvernement du Canada verse l'argent nécessaire au gouvernement du Québec, nous avons procédé à un emprunt temporaire de la somme qui sera investie.

Un premier chantier sera mis en branle bientôt pour un montant d'environ 168 000 \$ et qui consistera à la mise à niveau d'une section de notre conduite d'eau potable, le long de la route 172.

Nous procéderons également à l'achat d'une génératrice pour nos installations de pompage de l'eau potable. Les fréquentes ruptures de courant sur notre territoire nous obligent à sécuriser le fonctionnement permanent des systèmes.

Des travaux sont également prévus dans l'entretien de nos chemins municipaux : déboisement, réparations de ponceaux, ajout de gravier, asphaltage et autres.

Grâce au programme de subventions de la MRC pour le fonds de la Péribonka (24 500\$ annuellement) nous poursuivons l'affichage et la signalisation sur l'ensemble de notre territoire.

Depuis quelques mois, les employés administratifs de la municipalité poursuivent les travaux de traitement des documents conformément aux dispositions de la Loi sur les Archives et de la Loi sur l'Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ils sont accompagnés par un conseiller professionnel en la matière.

Les toilettes sur la zone du quai, le dossier de traitement des eaux usées de l'Anse-à-Théophile et la poursuite du dossier de traitement des eaux usées des résidences isolées

Nous poursuivons nos démarches afin de solutionner le problème d'assainissement des eaux usées de la zone du quai. Nous concentrons nos efforts à chercher une technologie qui permettrait le traitement des eaux usées en s'associant avec les propriétaires voisins. De même, nous explorons les programmes de subventions, fédéraux et provinciaux, nous permettant de réaliser les travaux au moindre coût.

C'est toujours avec acharnement que nous travaillons aussi au dossier du traitement des eaux usées de l'Anse-à-Théophile. Les problèmes sont nombreux, mais nous estimons qu'avec une bonne volonté, il n'y a pas d'obstacles insurmontables. Il suffit d'écouter ceux qui ont eu, dans les années « 70 », le projet d'aller poser un pas sur la lune...

L'inspecteur municipal poursuivra l'objectif d'assurer le traitement des eaux usées pour les résidences isolées. Il est important, pour ceux et celles qui recevront des avis de ne pas négliger ce dossier en communiquant avec le responsable. Nous maintenons une approche conciliante dans la mesure de bonnes volontés de chacun. Rappelons que le règlement gouvernemental, le Q2 R8, oblige et autorise la municipalité à procéder aux travaux, le cas échéant. Jusqu'à maintenant, sauf quelques rares exceptions, la collaboration est excellente. De plus, les résultats sont également très encourageants et positifs.

DES VISITEURS ATTENDUS:

La saison estivale arrive à grand pas et déjà des groupes ont annoncé leur visite dans notre localité

D'abord rappelons que les Croisières du Fjord maintiendront pour une deuxième année la navette maritime reliant la Baie, Sainte-Rose, Rivière-Éternité et L'Anse-Saint-Jean. Cette navette permet aux touristes de visiter les villages des deux rives du Saguenay, d'effectuer un retour dans la même journée ou encore se loger dans un gîte et ainsi pouvoir continuer vers un autre village le lendemain.

Ce mois-ci, le comité de coordination du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent tiendra une réunion dans notre municipalité. Ce comité formé d'experts, de fonctionnaires du parc et de représentants de divers milieux intéressés à l'environnement marin est en quelque sorte une structure officielle permettant un développement harmonieux du territoire en écoutant ces représentants.

Le 19 mai prochain, les congressistes de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec et de la Fédération des Sociétés de Généalogie du Québec se sont donnés rendez-vous pour découvrir notre village. Ils arriveront en utilisant un navire des Croisières du fjord.

En août, plus de 2000 cyclistes du tour Desjardins nous visiteront. C'est la deuxième année que la municipalité accueille les adeptes d'un sport de plus en plus populaire.

Finalement, souhaitons un accueil chaleureux aux dizaines de milliers de touristes, visiteurs de tout horizon pour la prochaine saison estivale. Pour chaque citoyens et citoyennes soyons les hôtes dignes d'une réputation chaleureuse d'accueil.

Laurent Thibeault, maire

Conception du Plan et des règlements d'urbanisme en 2013

Suite à l'adoption du schéma d'aménagement de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay en mars 2012, la municipalité doit, dans un délai de 2 ans, modifier son plan et ses règlements d'urbanisme afin de s'y conformer. Nous avons donc confié le mandat à Mme Julie Simard, urbaniste. Le montant de ce contrat s'élève à 17 800 \$ avant taxes.

Remplacement de la conduite d'amenée d'eau

C'est le lundi 11 mars dernier que nous avons procédé à l'ouverture des soumissions pour la réfection des 550 mètres de la conduite d'amenée d'eau potable. Ces travaux nous sont rendus possibles grâce à la subvention de la taxe d'accise.

Dix entrepreneurs ont manifesté leur intérêt, et nous vous présentons le nom des entreprises soumissionnaires et les montants qu'ils nous ont soumis :

Jocelyn Harvey, Ent. Inc.	316 286.96 \$
Les entreprises Rosario Martel inc.	165 088.00 \$
Les entreprises Jacques Dufour	338 723.80 \$
Inter-projet	328 070.99 \$
Construction J&R Savard ltée	287 642.16 \$
Claveau et Fils inc.	217 248.10 \$
Terrassement Lavoie ltée	215 365.58 \$
Entreprise PJS	295 434.01 \$
Excavation R&R inc.	264 301.62 \$
Excavation LMR	287 326.76 \$

Lors de la séance du conseil du 2 avril dernier, le conseil a décidé d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire qui est *Les entreprises Rosario Martel inc.* tel que recommandé par la firme Dessau. Les travaux débuteront dans les prochaines semaines.

**Conteneurs pour encombrants
et autres matières
ET
Collecte des résidus domestiques
dangereux**



Nous désirons vous informer qu'un avis vous sera envoyé sous peu (mois de mai) pour vous communiquer les dates des prochaines collectes.

Ayons à cœur la qualité de notre environnement en conservant encore pendant quelques semaines nos résidus domestiques dangereux.

Nous vous rappelons que les contenants de peinture sont ramassés à l'année (le conteneur est situé dans la cour de l'édifice municipal) ainsi que les piles rechargeables et non rechargeables (une boîte est disponible au bureau de la municipalité).

Vérification de vos extincteurs

La municipalité désire vous informer qu'elle n'a autorisé personne à ce jour pour la vérification de vos extincteurs.

Si vous recevez la visite de quelqu'un qui se dit autorisé à effectuer une telle vérification, il est de votre responsabilité de lui demander la preuve qu'il a le permis requis.



**Lumières
de rues**



Nous remercions ceux et celles qui nous ont signalé des lumières de rues défectueuses, et voulons vous aviser que les réparations seront faites sous peu, si ce n'est déjà fait à l'heure actuelle.

Mot de l'inspecteur

Construction ou rénovation

Un petit rappel!

Vous prévoyez rénover et/ou construire, n'oubliez pas qu'il est nécessaire de vous procurer un permis pour le faire. Je suis présent au bureau, les mardis, mercredis et jeudis de 8h à 16h. Vous pouvez également me rejoindre au 418-675-2250 poste 2601.

Conformité des installations septiques

La vérification des installations sur tout le territoire se poursuit. Présentement, nous estimons que 90 % des propriétaires sont conformes ou ont fourni l'attestation de conformité.

Tel qu'il est décrété dans le règlement 188-2008, les propriétaires d'un système de traitement des eaux usées construit depuis quinze (15) ans et plus doivent présenter une 1^{ère} attestation.

Par la suite, à tous les dix (10) ans, ils devront fournir une attestation de bon fonctionnement du système.

Cette attestation est à la charge du propriétaire. Elle doit porter la signature et le sceau officiel du responsable reconnu comme expert dans ce domaine par le gouvernement du Québec.

Nous vous invitons donc à communiquer avec nous pour nous faire connaître l'état de votre système. Nous procéderons à l'envoi d'un rappel à tous ceux qui n'auront pas fait parvenir les informations sur leur système de traitement d'ici le 10 mai 2013.

**Licences de chien
Renouvellement**

Les propriétaires de chiens ont jusqu'au 30 avril 2013 pour venir renouveler leur licence de 2012. Après cette date, un avis sera envoyé aux propriétaires fautifs et une amende sera imposée.

De plus, le renouvellement des licences 2013 est payable dès maintenant au coût de 20 \$ par chien par année.

Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment

Recherche de candidats

Le Comité d'urbanisme et du patrimoine (CCUP) est à la recherche de candidats pour combler deux postes vacants.

Il invite les jeunes (18 ans et plus) et moins jeunes, femmes ou hommes, à se joindre au comité.

Obligations des membres

- ⇒ Intérêt pour le développement de la municipalité;
- ⇒ Capacité de travailler en équipe;
- ⇒ Capacité à échanger et à émettre ses opinions;
- ⇒ Respect des opinions des autres;
- ⇒ Mandat de 2 ans.

Rôle du comité

Le comité consultatif d'urbanisme et du patrimoine (CCUP) est un comité formé de sept (7) bénévoles dont cinq (5) membres proviennent de différents milieux et représentent diverses professions au sein des citoyens de la municipalité.



Le CCUP a le pouvoir de recommandation auprès du conseil municipal. Il traite des sujets se rapportant à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme de la municipalité.

Démarche à suivre pour poser sa candidature

Vous devez déposer par écrit, avec mention pour le CCUP, votre demande à la municipalité. Les responsables de la municipalité se chargeront de faire parvenir votre lettre au Comité. La ou le candidat retenu recevra une confirmation par écrit du CCUP de son acceptation au poste.

Jean Gagnon, secrétaire

Mot des organismes et entreprises de chez nous



Activité de financement au profit de la 7^e édition du Festival des Artisans de Sainte-Rose-du-Nord

« De racines et d'audace! »

Le samedi 27 avril 2013 au Club Les Alliés

Le comité organisateur du Festival des Artisans est heureux de vous inviter à son souper bénéfice qui aura lieu le samedi 27 avril prochain à 17 h 30 au Club sportif Les Alliés de Sainte-Rose-du-Nord. Une soirée dansante animée par l'École de danse Sylvain et Francis suivra le souper.

Billets en vente dès maintenant au coût de 12 \$ par personne pour le souper et la soirée ou 5 \$ par personne pour la soirée seulement.

Pour l'achat de billets contactez :

Mme Vaneska Rousseau, présidente du festival au 418-675-2563 ou Mme Nathalie Simard, agente de développement au 418-675-2250 poste 2607.

Nous comptons sur votre généreuse présence!

À très bientôt!

Programme de mentorat en politique municipale



Il nous fait plaisir de vous annoncer qu'une activité du programme de mentorat en politique municipale de Récif 02 se tiendra à **Sainte-Rose du Nord le 17 avril prochain.**

Le programme de mentorat de Récif 02 offre à une candidate potentielle d'être jumelée avec une élue ou une ancienne élue de la région pour répondre à ses questions entourant le processus d'une candidature, en plus de favoriser le réseautage entre les élues et les futures élues. Partage d'expérience, réseautage et réponses à vos questions : voilà ce qui vous attend lors de cet atelier.

Celui-ci aura lieu le **17 avril à 9h00**, au Pavillon de la Montagne, situé au 213, rue du Quai à Sainte-Rose du Nord.

L'activité est gratuite.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, nous vous prions de confirmer votre présence en écrivant à :

julie.sheinck@recif02.com ou en téléphonant au 1 855-RECIF 02.

Nous vous invitons également à transmettre l'information auprès des femmes de votre entourage.

Aménagement d'une halte-dîner dans notre municipalité le 8 août prochain

Le Grand Tour Desjardins est une randonnée cyclotouristique de 7 jours qui regroupe 2 000 cyclistes sur un parcours dont le départ est prévu à Alma et l'arrivée à La Malbaie. Il sera possible pour les participants de parcourir des distances variant de 80 à 120 km par jour.

Étant donné que notre municipalité se trouve à mi-parcours de la cinquième journée de la randonnée, l'organisation du Grand Tour nous a interpellée pour l'aménagement d'une halte-dîner. À cet effet, nous lui avons proposé Le Club sportif Les Alliés, qui, selon nous, est l'emplacement idéal pour une telle journée.

Pour ce faire, nous avons besoin de personnel d'appoint qui agira sous la supervision des employés de l'organisation et qui effectuera les différentes tâches inhérentes au bon fonctionnement de la halte dîner.

À cet effet, neuf personnes en **bonne forme physique** seront nécessaires (ex. : étudiants de 16 ans et plus, groupe sportif, etc.). Le taux horaire offert est de 11,00 \$, et le quart de travail est d'une durée de huit heures. Si une organisation s'occupe de fournir le personnel d'appoint, l'organisation du Grand Tour remettra un montant forfaitaire de 792,00 \$ à l'organisation des travailleurs. Idéalement, une personne responsable du groupe sera désignée comme personne-ressource pour assumer les diverses communications avec l'équipe de *Vélo Québec Événements*.

Horaire de la halte dîner :

8 h à 10 h	Montage de la halte dîner
10 h à 14 h 30	Halte-dîner opérationnelle
14 h 30 à 16 h	Démontage de la halte-dîner

Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord
Pavillon de la montagne, (213, rue du Quai)
Mercredi le 17 avril, 9h00 à 12h00

Description des tâches à assumer :

- ⇒ Montage et démontage du site de la halte dîner (montage de tente EZ-up, tables, signalisation, etc.);
- ⇒ Accueillir les participants lors de leur arrivée sur le site et les diriger vers les différents services;
- ⇒ Distribution des lunchs et de l'eau;
- ⇒ Coordonner le tri du recyclage et du compostage;
- ⇒ Entretien du site (poubelles, salles de bain, etc.)

Pour information et/ou inscription, veuillez communiquer au bureau de la municipalité durant les heures habituelles d'ouverture au 418-675-2250.

La popote express



La Popote Express Chicoutimi

est un organisme d'économie sociale qui a comme mission de livrer des repas à domicile à un coût peu élevé pour une clientèle qui vit une situation problématique et qui n'est pas en mesure de cuisiner des repas équilibrés pour une période temporaire ou permanente.

Bien que le service soit offert à la population de tous âges, il dessert en grande majorité les aînés. Dans bien des cas, la Popote express Chicoutimi permet de briser l'isolement tout en ayant des repas chauds et équilibrés à la maison.

La Popote Express Chicoutimi vous offre des repas chauds livrés à la maison pour seulement 7 \$. Il est possible également d'avoir des menus particuliers comme des repas pour les diabétiques ou sans sel et des menus santé.

Pour profiter de ce service, en collaboration avec le centre communautaire de Saint-Fulgence, un nombre suffisant de citoyens de Sainte-Rose-du-Nord doit être connu pour répondre à une demande minimale afin d'amorcer ce service.

Pour information, contactez Madame Chantale Dufour, directrice de la PEC au 418-690-1819 ou Nathalie Simard, agente de développement au 418-675-2250 poste 2607.



UNE FAÇON DE RÉUSSIR AUTREMENT

La MFR du Fjord, un programme en persévérance scolaire qui démontre des résultats impressionnants

La Maison Familiale Rurale du Fjord existe depuis trois ans maintenant et son succès ne cesse de croître. Cet établissement scolaire permet non seulement d'aller chercher un diplôme d'études secondaires, mais aussi d'obtenir un diplôme d'études professionnelles. Le but premier est d'intéresser les jeunes par une approche différente où l'alternance entre les études secondaires régulières et la formation professionnelle permet d'obtenir la double diplomation.

Depuis le début du programme, les élèves de la MFR du Fjord obtiennent d'excellents résultats scolaires en plus de prendre beaucoup de maturité alors qu'ils suivent deux semaines de cours à la MFR tout en vivant en pensionnat pour ensuite faire deux semaines dans un centre de formation professionnelle de la CS des Rives-du-Saguenay et être intégrés à des milieux de stages.

Le concept des MFR a vu le jour en France dans les années trente. Depuis, plusieurs pays dans le monde ont opté pour ce genre d'enseignement alors qu'il est très proche des jeunes. Ils s'agit ici d'un programme en persévérance scolaire, plus longtemps les jeunes sont dans le système scolaire, plus facilement il est possible d'avoir de l'influence sur leur avenir.

Grâce à la formation MFR, les jeunes reçoivent un enseignement beaucoup plus personnalisé à leurs besoins dû à la petitesse des groupes classe. Un suivi hebdomadaire voir journalier est fait par les professeurs. Les résultats scolaires sont étonnants. Les jeunes prennent également

beaucoup de maturité puisqu'ils participent à plusieurs projets dans la communauté. La vie au pensionnat permet ce cheminement, et ce, dès leur entrée à la MFR. Pour ce qui est de la formation professionnelle, les jeunes sont intégrés dès la première année à des milieux de stages. Ce qui est particulier également à la MFR du Fjord, c'est que les jeunes sont inscrits en formation professionnelle avant même d'avoir obtenus les prérequis normalement exigés par le programme. La MFR du Fjord ouvre une porte d'accès facilitante à la formation professionnelle.

En juin prochain, les premiers finissants de la MFR du Fjord auront complété leur formation. Deux d'entre eux ont décroché en janvier dernier un emploi dans leur compétence à la Pourvoirie Québec Nature des Monts-Valin. Un emploi en fin de formation, c'est la boucle qui est bouclée.

Pour de plus amples informations, composez le 418-272-2530 ou visitez le site web au www.mfrdufjord.ca.

Dominique Guilbert, directrice générale MFR du Fjord

Office municipal d'habitation

Logements vacants

À noter que 2 de nos logements sont présentement disponibles pour les **familles** à faible revenu.

Pour obtenir un logement, il faut d'abord avoir complété un formulaire de demande de logement et être admissible au programme. Pour info : 418-675-2250 poste 2602.

Offre d'emploi

Préposé(e) à l'entretien

Le conseil d'administration de l'Office municipal est toujours à la recherche d'un ou d'une préposé(e) à l'entretien pour ses 10 logements.

Le ou la candidat(e) recherché(e) devra posséder de l'expérience pertinente pour divers travaux de menuiserie, de plomberie et d'électricité. Il (elle) devra également procéder à l'inspection mensuelle des logements tel que décrit au manuel d'entretien préventif des OMH.

Le salaire offert varie entre 12\$ et 15\$ de l'heure selon l'expérience.

Toute personne intéressée par cet emploi est priée de faire parvenir son curriculum vitae au 126, de la Descente-des-Femmes, Sainte-Rose-du-Nord, G0V 1T0 à l'attention de Mme Maryse Girard, directrice générale.

Du soccer à Saint-Fulgence cet été

À tous les jeunes de Sainte-Rose-du-Nord,

Aimerais-tu t'amuser tout en t'initiant au **soccer cet été et rencontrer de nouveaux amis?**

Que tu sois fille ou garçon, et que tu as entre **5 et 10** ans. C'est possible!

SESSION DE PRINTEMPS : Jeudi 11 avril au 30 mai, 8 cours : 25 \$

Jeudi 17 h 30 : 5, 6 et 7 ans **et** Jeudi 18 h 30 : 8, 9 et 10 ans

SESSION D'ÉTÉ : La période d'inscription se tiendra en mai.

Pour obtenir plus d'information, communiquer avec Mme Émilie Bergeron, coordonnatrice des Loisirs au 418-674-2588 poste 2309.



Mot du président

Nous sommes heureux de vous confirmer que lors de l'assemblée mensuelle tenue le 4 mars dernier, le conseil municipal a adopté une résolution confirmant une subvention de 4 000 \$, qui nous sera accordée par le biais du programme d'Aide aux communautés de la M.R.C. du Fjord-du-Saguenay. Soyez assurés que ce montant sera utilisé pour les activités du club ou encore pour l'achat d'équipements dont nous avons besoin.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 7 mai prochain à 13 h, au Pavillon de la Montagne. La convocation et l'ordre du jour seront affichés au Pavillon de la Montagne et au Bureau de poste dans les meilleurs délais. Ce sera un plaisir pour nous de vous accueillir en grand nombre.

Si vous manifestez un intérêt quelconque pour travailler avec les membres d'un comité pour l'organisation de nos activités, nous vous invitons à communiquer avec madame Marie-Reine Perron au 418-675-2630.

Merci à tous!

Élections

Nous avons besoin de relève...



Si vous êtes intéressés à faire partie du conseil d'administration et que vous avez besoin d'information, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Edmond-Louis Girard, président, au 418-675-2284, ou avec madame Marie-Reine Perron, vice-présidente, au 418-675-2630.

Réunion d'information

Plusieurs de nos membres ont assisté à une rencontre avec le centre de Santé et de Services sociaux (CSSS), sur les services offerts aux personnes qui en ont besoin et sur les projets de soutien qui peuvent être financés et pour lesquels le CSSS peut intervenir. Cette réunion s'est tenue le 28 mars dernier au Pavillon de la Montagne. Nous vous présenterons un compte-rendu de cette rencontre lors de l'assemblée générale annuelle.

Bingo

Le BINGO SPÉCIAL DE PÂQUES a eu lieu le 27 mars dernier; nous avons distribué de nombreux prix. Bravo aux gagnants!



Ne pas oublier d'inscrire à votre agenda la date du dernier bingo de l'année, soit le 8 mai prochain... Soirée spéciale... Prix spéciaux... Plaisir assuré.

Nous vous attendons!

Sacs de sable

Les finales des sacs de sable sont commencées.



Bon succès à chacune des équipes participantes!

Jeux de la FADOQ

Les Jeux de la FADOQ auront lieu du 26 au 28 avril prochain. Toutes les personnes intéressées à y participer doivent communiquer avec monsieur Edmond-Louis Girard au 418-675-2284. Nous pouvons même vous aider à organiser votre transport.

Aide-mémoire des services disponibles pour le maintien à domicile à Sainte-Rose-du-Nord :

AQDR **418-543-8347**

Le bonjour quotidien

Le répit accompagnement proche aidant

Références sur les droits des personnes retraitées

Carrefour d'information pour aînés

418-543-6639

Pour vous aider à trouver des réponses à vos questions
Service gratuit

Service budgétaire communautaire Chicoutimi

418-549-7597

OFFRES D'EMPLOI (3)

La Société de développement économique, communautaire et touristique de Ste-Rose-du-Nord (S.D.E.C.T.), gestionnaire du bureau d'information touristique de Sainte-Rose-du-Nord, est à la recherche d'un agent(e) et d'un(e) préposé(e) pour son bureau local.

Agent(e) d'information touristique

Tâches et fonctions

- ⇒ Accueillir la clientèle touristique;
- ⇒ Dispenser de l'information touristique locale et régionale au comptoir et par téléphone;
- ⇒ Promouvoir les sites et attraits de Sainte-Rose-du-Nord et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- ⇒ Effectuer des sondages et compiler les statistiques de fréquentations;
- ⇒ Développer des moyens de communications efficaces pour donner l'information selon les différentes clientèles;
- ⇒ Préparer les commandes et répertorier les dépliants touristiques.

Exigences de l'emploi

- ⇒ **Le candidat (e) devra vérifier son admissibilité auprès d'un agent d'Emploi Québec;**
- ⇒ Bilinguisme et expérience reliées au tourisme sont des atouts;
- ⇒ Aisance avec le public, débrouillardise et autonomie;
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir un service de qualité.

Conditions de l'emploi

- ⇒ Formation obligatoire du 27 mai au 6 juin 2013
- ⇒ Période d'emploi : du 10 juin au 14 octobre 2013
- ⇒ 40 heures par semaine (jour, soir, fin de semaine)
Taux horaire : 9,90\$/heure

Préposé(e) au Bureau d'information touristique

Tâches et fonctions

- ⇒ Accueillir la clientèle touristique ;
- ⇒ Dispenser de l'information touristique locale et régionale ;
- ⇒ Promouvoir Sainte-Rose-du-Nord et la région touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- ⇒ Tenir les statistiques de fréquentation à jour ;
- ⇒ Répertorier l'inventaire des dépliants touristiques ;
- ⇒ Effectuer toutes autres tâches inhérentes.

Horaire de l'emploi

- ⇒ Formation obligatoire du 27 mai au 6 juin
- ⇒ 35 heures par semaine (jour, soir, fin de semaine)
Taux horaire : 9,90 \$/heure ;
- ⇒ Période d'emploi : du 10 juin au 3 août 2013 ;

Conditions de l'emploi

- ⇒ **Le candidat(e) doit être âgé(e) de moins de 30 ans et retourner aux études à temps plein à l'automne ;**
- ⇒ Bilinguisme et expérience reliés au domaine touristique sont des atouts ;
- ⇒ Aisance avec le public, débrouillardise et autonomie ;
- ⇒ Professionnalisme et souci d'offrir des services de qualité ;
- ⇒ **Bonne connaissance de la région et des attraits touristiques.**

Préposé(e) au Bureau d'information touristique (période de prolongation)

Mêmes tâches et fonctions que l'offre précédente et formation obligatoire du 27 mai au 6 juin.

Période d'emploi du début septembre à la mi-octobre, équivalente à 6 semaines de travail.

Pour postuler sur l'un ou l'autre de ces emplois, veuillez envoyer votre curriculum vitae avant **le mercredi 8 mai 16h** à la S.D.E.C.T. à l'attention de :

Nathalie Simard, responsable du bureau d'information
126, rue de la descente-des-femmes
Sainte-Rose-du-Nord, Qc
G0V 1T0
courriel:nsimard@clldufford.ca

Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, Qc, G0V 1T0
admin@ste-rosedunord.qc.ca
www.ste-rosedunord.qc.ca
Téléphone : 418-675-2250
Télécopie : 418-673-2115

Heures d'ouverture du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 8 h à 12 h

Pour nous joindre :

Maryse Girard, directrice générale	2602
Nadia Bolduc, adj. administrative	2600
Nathalie Simard, agente de développement	2607
Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment	2601
Lise Clermont, bibliothécaire	2603
Jean-Marc Martel, employé municipal	2604

